



*Commune de Tintigny
Opération de développement rural*

Compte-rendu de la séance de la CLDR du 09 décembre 2019

Tintigny, le 12 décembre 2019

Participants :

Cette réunion rassemblait 13 membres de la CLDR (liste en annexe 1), dont l'échevin Benjamin DESTREE (Président de la CLDR).

Les autres participants à cette réunion étaient les suivants :

- *Pour l'administration communale* : Florence RION
- *Pour la FRW* : Nicolas LECUIVRE et Alexandra THIRY
- *Pour le bureau Impact* : Marjorie LEQUEUX

Ordre du jour :

- Découverte de la salle « la Veillée » à Poncelle (projet d'acquisition et aménagement dans le PCDR)
- Travail sur les liaisons lentes
 - Informations sur la matière
 - Travail en sous-groupes sur cartes



I. Introduction

Accueil par l'échevin Benjamin Destrée

Compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu n'a pas été transmis : cela sera fait dès le lendemain.

II. Présentation de la thématique et du projet

Un projet très largement plébiscité

Le manque d'infrastructures favorables aux déplacements lents utilitaires intra et extra villages est un enjeu soulevé tant par le diagnostic de l'auteur que par celui des habitants.

La volonté d'agir là-dessus est revenue à de multiples reprises :

- Info consult Ansart et Rossignol
- GT activités et loisirs
- GT cohésion sociale
- GT territoire et habitat
- GT nature

Démarche de travail

- ⇒ Nous disposons actuellement d'une description de la CLDR, mais insuffisamment précise pour un projet du lot 1.
- ⇒ Cette séance de la CLDR va permettre de fixer les grandes orientations de la fiche et d'aborder les problèmes à solutionner
- ⇒ La Commune et l'auteur devront ensuite se pencher concrètement sur le tracé via une visite de terrain et l'analyse des contraintes
- ⇒ La fiche finalisée sera ensuite analysée et validée par la CLDR lors d'une séance début 2020.

Le projet consiste à déterminer et à mettre en valeur un réseau structuré de chemins, destinés aux usagers lents (marcheurs, cyclistes, cavaliers) sur l'ensemble du territoire communal. Il s'agit de la poursuite d'un projet global déjà entamé sur le territoire (ex : venelle entre Ansart et Han).

Bilan de la réflexion de la CLDR sur le sujet

Ce projet a de multiples finalités :

- ⇒ Sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes et cavaliers
- ⇒ Diversifier les possibilités de cheminements lents, qu'ils soient fonctionnels ou de loisirs
- ⇒ Mettre en valeur et favoriser la découverte du patrimoine naturel

Le projet vise l'établissement d'un réseau complet et structuré de mobilité douce

- Entre les villages et au cœur des villages
- Qui valorise les chemins existants
- Que l'on dotera d'un système de balisage adapté



Le développement rural peut financer les chemins :

- Fonctionnels (usage quotidien des habitants et non usage touristique ou de loisir)
- Réalisés en site propre et sur propriété communale

Bilan des déplacements lents à Tintigny

Différentes venelles intra-village ont été réalisées dans le cadre de l'ancien PCDR :

- Bellefontaine : liaison rue d'Orval – terrain de foot – rue de Virton.
- Bellefontaine : liaison complexe sportif vers arboretum – village vers rue de Villemont et futur lotissement.
- Rossignol : liaison entre la rue de la tannerie et la rue des roses.
- Rossignol : liaison entre rue de l'Eglise et rue du moulin.
- Tintigny : liaison quartier norulle – Ansart via Chênefleur.
- Tintigny : liaison rue de France-rue des Minières.
- Un projet de connexion entre Tintigny et Bellefontaine est en cours de réalisation

Les liaisons lentes inter-villages (en site propre) sont actuellement inexistantes. Mais, elles ne sont pas nécessaires partout car certaines voies de liaison standards existent et sont praticables et sécurisées

Les liaisons de loisirs sont quant à elles assez nombreuses : la commune de Tintigny propose une dizaine d'itinéraires de promenades répartis sur l'ensemble du territoire communal. Deux circuits VTT complètent l'offre.

NB : autres réflexions citoyennes menées sur le sujet

Une réflexion globale a été menée dans le cadre de la révision de l'atlas des chemins : nous ne disposons malheureusement pas des résultats, le dossier étant dans les mains de Tousàpied.be. Heureusement, Patrice Orban, membre de la CLDR, a participé à cette démarche et pourra établir les liens.

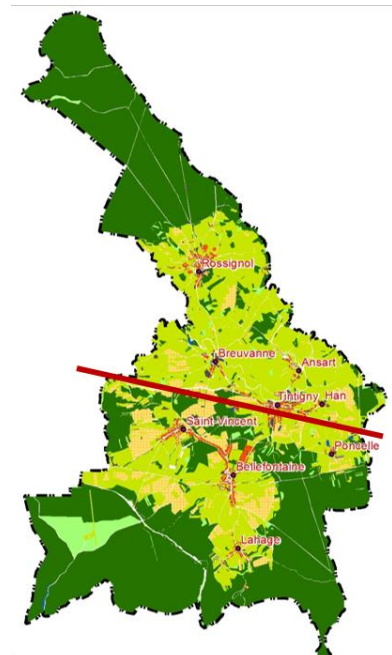
Une réflexion menée par l'ancienne CLDR en 2014. Les priorités exprimées alors en terme de liaisons étaient :

Ansart – passerelle; Rossignol-Breuvanne; Tintigny-Saint-Vincent (route estimée dangereuse)

Avis du Collège

Le Collège s'est penché sur la question pour donner sa vision et faire le point sur la démarche.

- ⇒ Priorité à donner au nord du territoire communal
 - ⇒ La demande est formulée dans ces villages
 - ⇒ Le réseau est le plus lacunaire
- ⇒ Tronçon Ansart vers maison de village et passerelle = 1ere priorité



III. Travail en sous-groupes sur cartes

Méthodologie

Les participants sont répartis en 3 groupes, sur 3 tables équipées de cartes IGN et de vues aériennes. Sont également mises à disposition les cartes de l'Atlas des chemins pour toute la partie Nord du territoire.

→G1 : habitants de St Vincent, Bellefontaine et Lahage (animation Alex)

→G2 : habitants de Tintigny, Han, Poncelle (animation Florence)

→G3 : habitants d'Ansart, Breuvanne, Rossignol (animation Nicolas)

Etape 1 : Pour chaque village du groupe, identifier les liaisons pratiquées avec les villages voisins. Surligner sur la carte en bleu.

Etape 2 : Identifier, si nécessaire, un tracé idéal qui permettrait de raccourcir et/ou de sécuriser le cheminement. Surligner en orange. Autres aspects ? → écrire sur post-it.

Etape 3 : Sur base de cartes à plus petite échelle, identifier les pôles d'intérêts du village (magasins, services). Ensuite, réflexion sur l'intérieur de chaque village du groupe afin de mettre en avant les venelles intra-village à réaliser.

Résultats

Groupe 1

Les membres du groupe précisent que les trois villages (Saint-Vincent, Bellefontaine et Lahage) sont déjà reliés entre eux, pas de nouveaux tronçons à créer. Par contre, ils signalent un manque d'entretien sur certains chemins.

Légende des cartes

Bleu : les chemins que les membres utilisent

Orange : les chemins à entretenir (de moins en moins praticables)

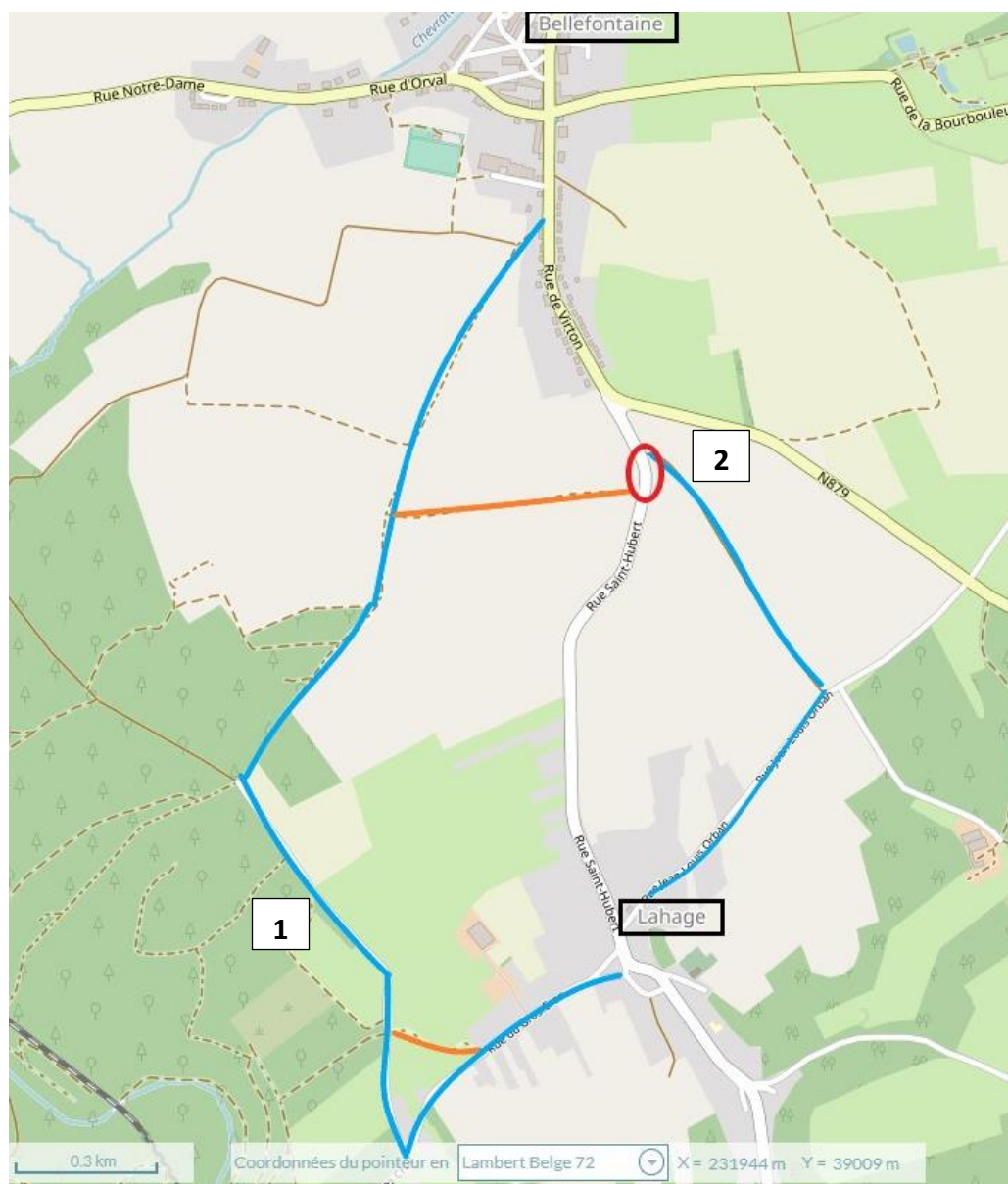
Rouge : zone dangereuse

Vert : à ré-ouvrir

Mauve : à créer

Les chemins de liaison entre les villages

Bellefontaine vers Lahage

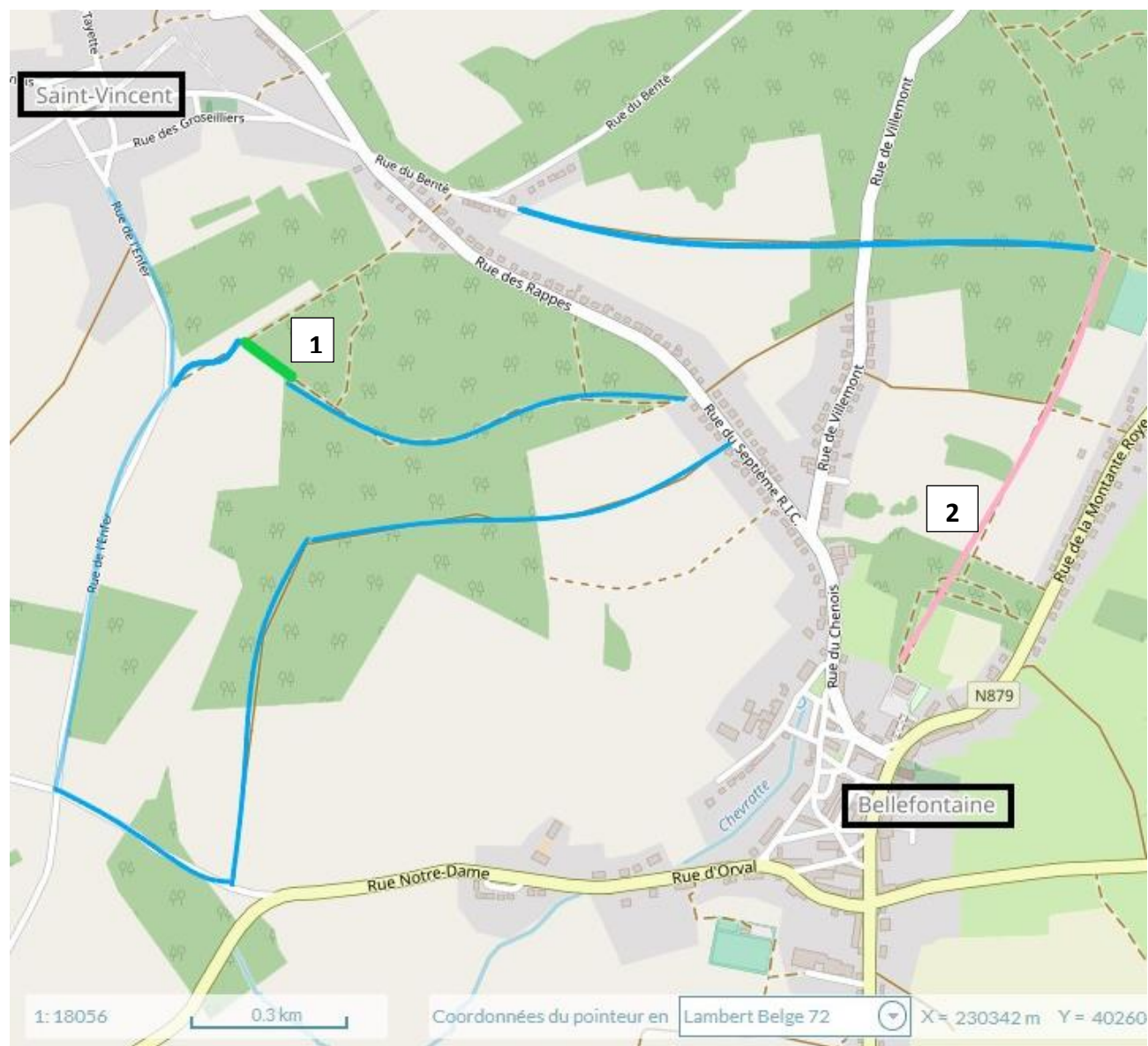


Deux parcours sont utilisés pour relier Bellefontaine à Lahage.

Le 1^{er} parcours permet d'arriver par le bas de Lahage et pourrait être raccourci si le chemin signalé en orange étant nettoyé afin d'être à nouveau praticable.

Le second parcours pourrait être utilisé si le chemin en orange était nettoyé. Il reste cependant 200m à faire sur la route. Aucune solution n'a été trouvée pour éviter ce passage.

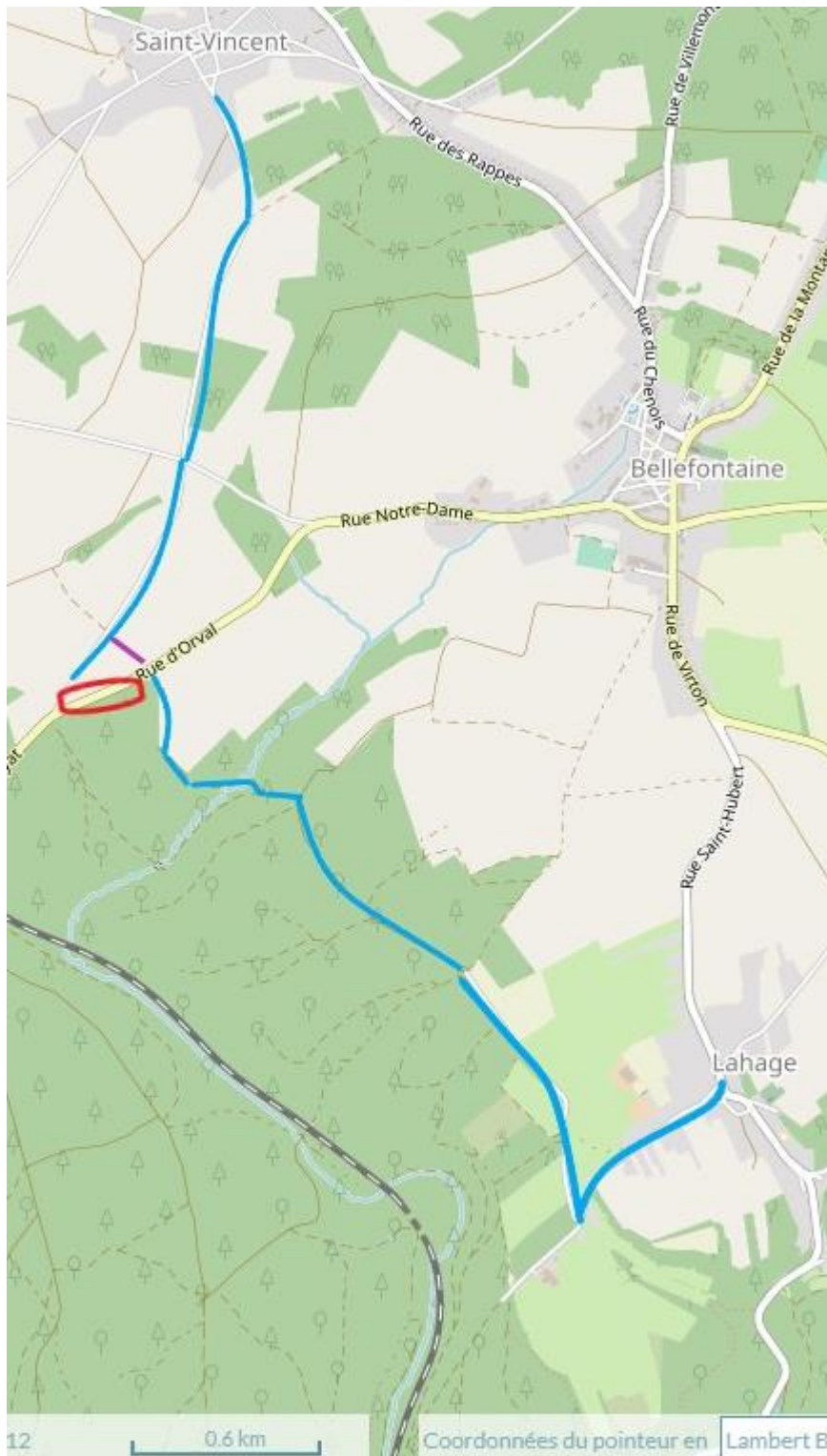
Bellefontaine vers Saint-Vincent



En partant de la rue du Septième R.I.C, un parcours plus court pourrait être proposé aux habitants. Pour ce faire, il y a un bout de chemin (en vert, numéroté 1) à ré-ouvrir.

Une autre solution consiste à emprunter le chemin entre l'arrière de la salle de Bellefontaine et le terrain de foot (en rose sur le plan, numéroté 2). Celui-ci doit être créé par Thomas&Piron ; vérifier jusqu'où il irait.

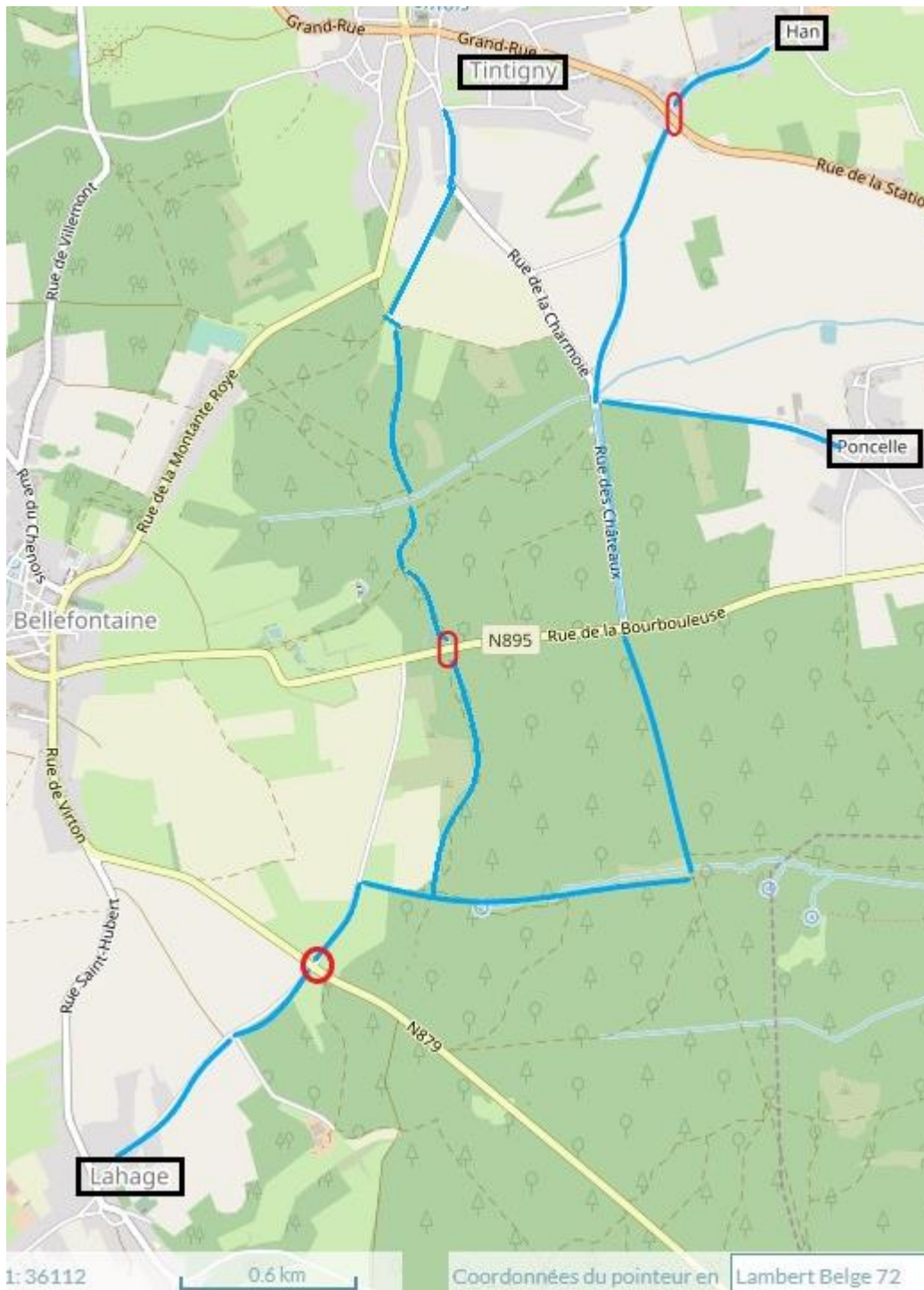
Lahage vers Saint-Vincent



Deux points d'attention pour ce chemin de liaison :

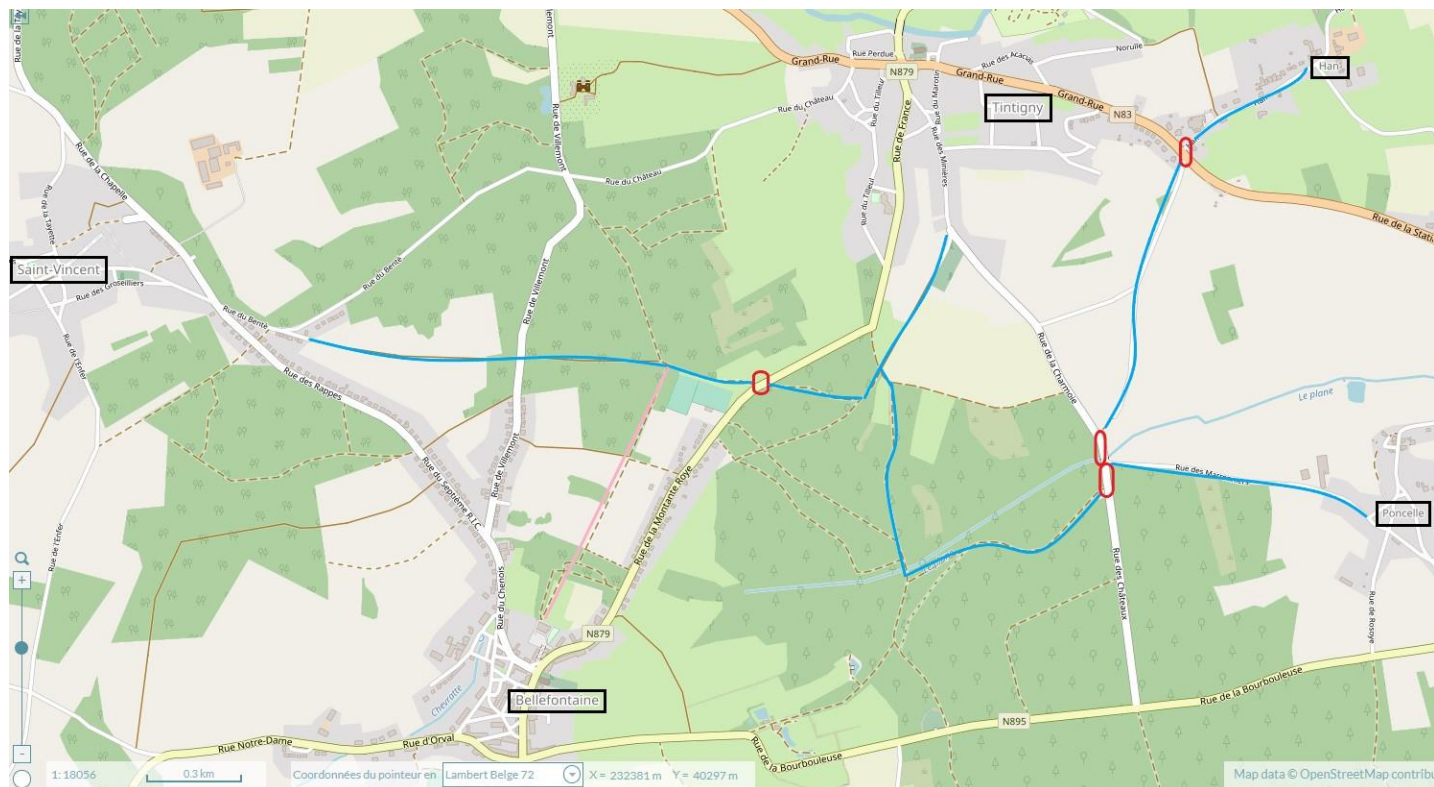
- Dans l'état actuel, il y a un passage sur la route (en rouge).
- Pour diminuer ce passage, il faudrait envisager la création d'un chemin (en mauve).

Lahage vers Poncelle, Han et Tintigny



Trois zones à risque (entourées en rouge) où il faut traverser une route avec circulation.

Saint-Vincent/Bellefontaine vers Han, Poncele et Tintigny



Présence de quatre zones dangereuses à traverser.

En rose, le chemin qui doit être aménagé par Thomas&Piron.

Chemins intra-village

Les membres du groupe avaient peu de demande concernant les chemins dans les villages ; ils considèrent que, pour Saint-Vincent, Bellefontaine et Lahage, ils ont ce qu'il faut.

A Lahage, un problème de sécurité routière a été pointé autour du triangle formé par les rues du Gros-Cron, des Courtils et Saint-Hubert.

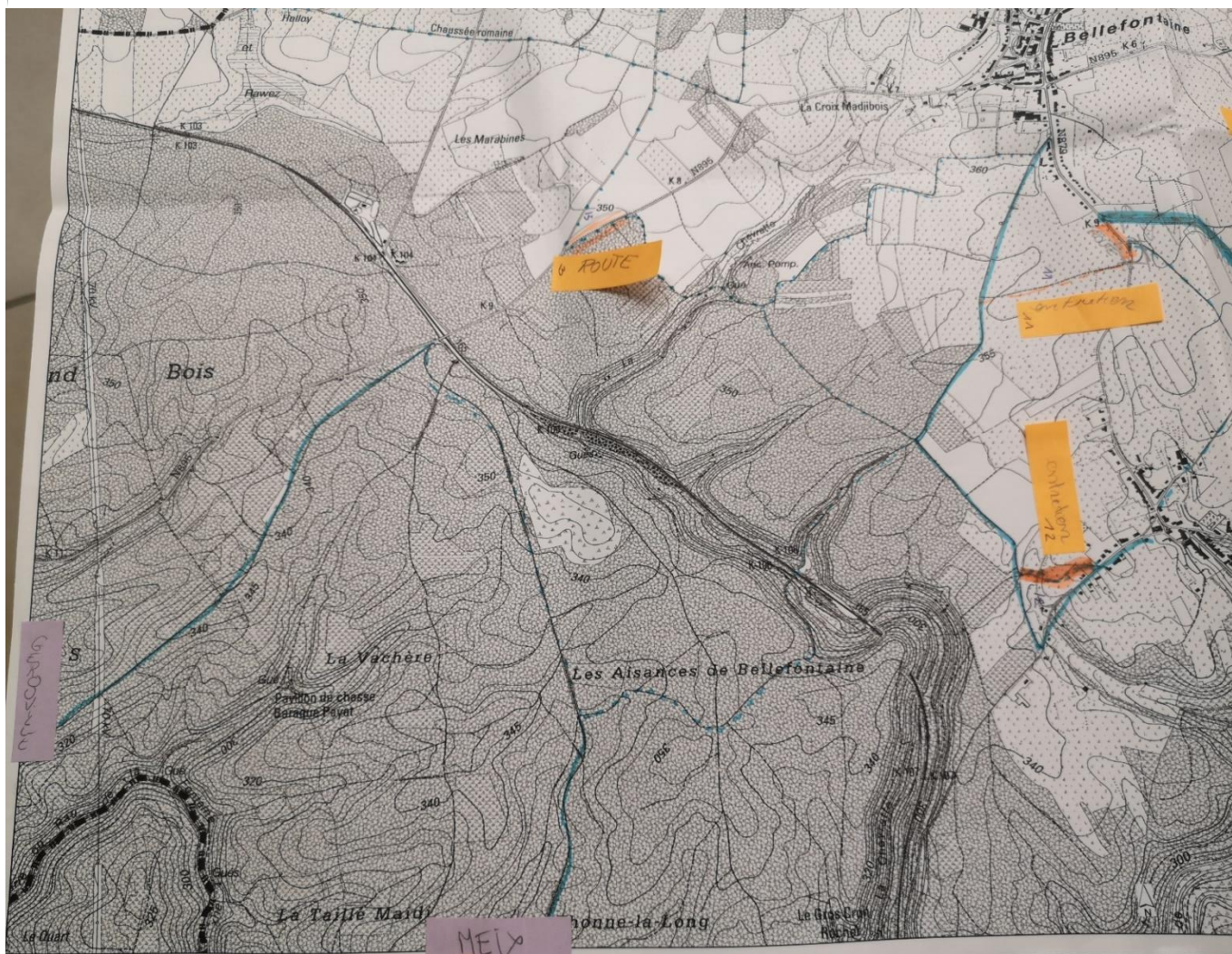
A Saint-Vincent, la question d'un giratoire près de l'église a été posée.

Autres

Les membres du groupe ont également pointé des chemins permettant de rejoindre d'autres communes : Meix, Etalle, Gérouville...

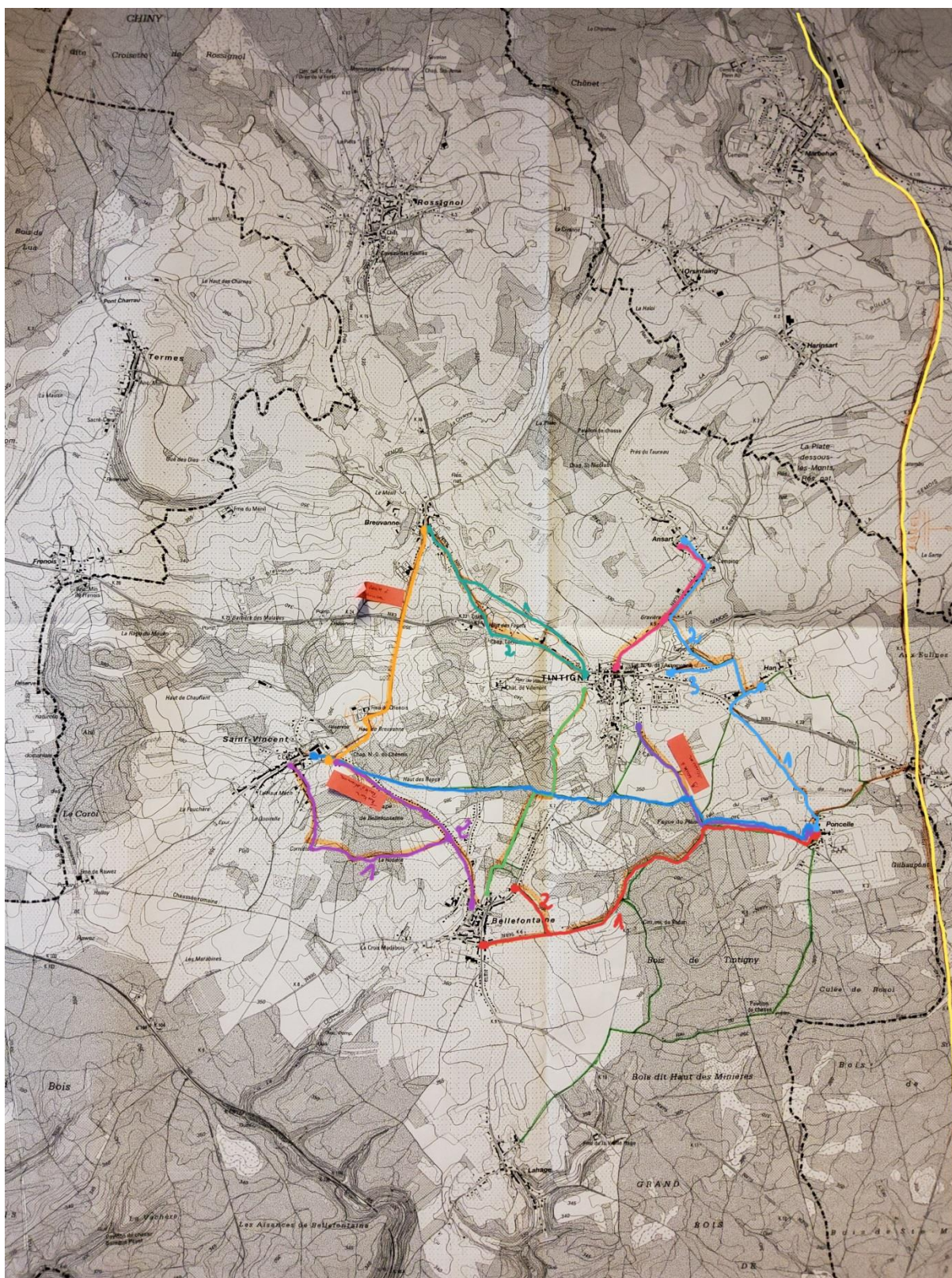
Cfr photos.

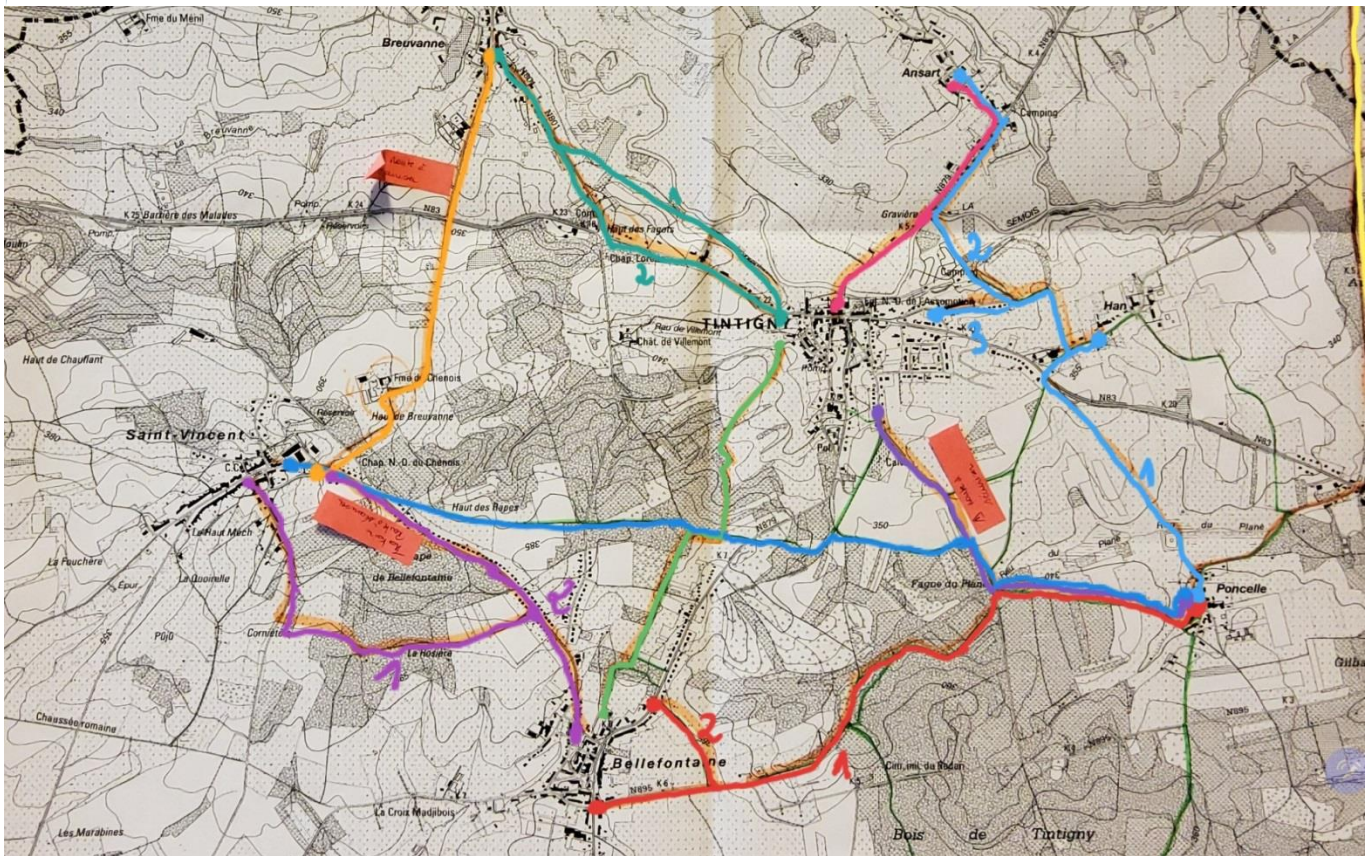






Groupe 2





Poncele – Bellefontaine : Pour éviter de passer par la route régionale N895, un chemin à travers bois déjà existant permet de les relier entre eux.

Poncele – Han – Tintigny – Ansart : Un ancien chemin (utilisé à l'époque) permettait de rejoindre Poncele à la route N83, en face de la route allant à Han(1). Cet itinéraire peut être continué en suivant une venelle allant jusqu'à la passerelle et rejoindre Ansart (2) ou aussi d'aller dans Tintigny (3).

Poncele – Tintigny : Rue des Marronniers, rue des Minières vers Tintigny : routes à sécuriser !!

Poncele – Saint-Vincent : Rue des Marronniers puis chemin agricole, traversée de la N879 pour rejoindre le site récréatif (venelle en création) puis aller jusqu'au lotissement de la rue des biquettes.

Tintigny – Bellefontaine : Prendre le chemin agricole de la rue du Château pour rejoindre la venelle (site récréatif) puis aller jusqu'à l'arboretum.

Tintigny – Ansart : Liaison à trouver pour sécuriser/aménager la traversée Tintigny-Ansartoise. Ensuite venelle derrière l'ansartoise direction le centre du village d'Ansart.

Tintigny – Brevuanne : Aménager une venelle partant d'un chemin près de chez la dentiste pour relier Brevuanne.

Brevuanne – Saint-Vincent : Route à sécuriser, traversée de la route régionale, passer près de la Ferme du Chenois et rejoindre le haut de Saint-Vincent.

Saint-Vincent – Bellefontaine : Aménager et sécuriser avec un trottoir du côté « bois », la rue de Rappe ; ou bien passer par la rue de l'Enfer et passer par la Rosière pour arriver à la rue du 7^{ème} Ric.

Ancienne ligne de chemin de fer : Idée générale de créer un Ravel sur l'ancienne ligne de chemin de fer, ce qui permettrait de relier énormément de pôles entre eux.

Groupe 3

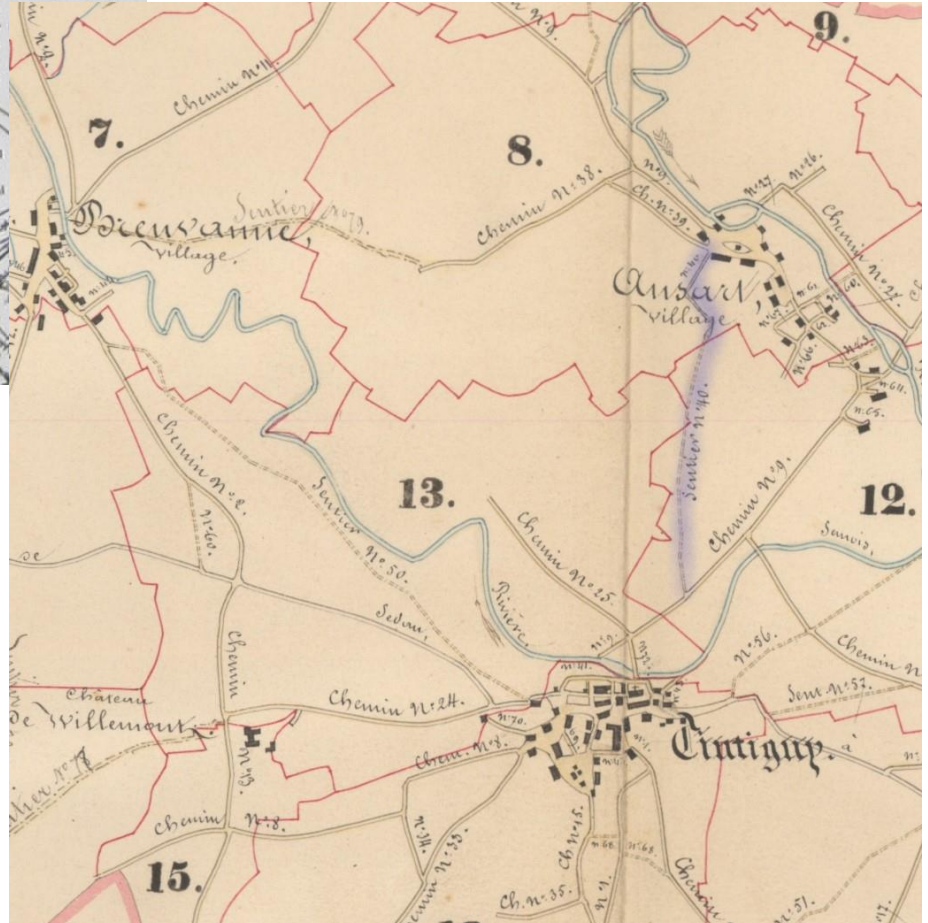
Ansart => Salle de village et passerelle => Tintigny



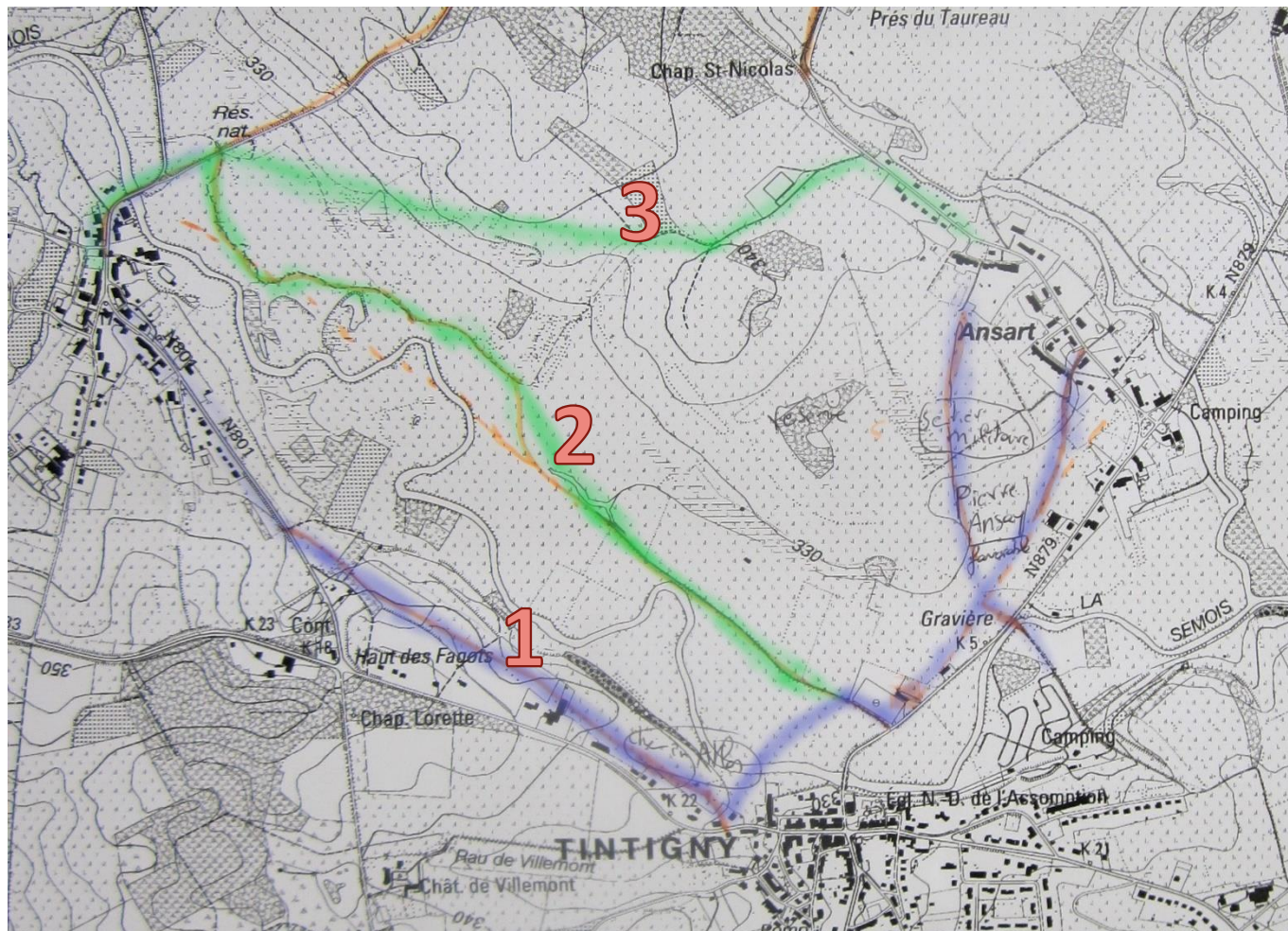
Ce parcours a déjà fait l'objet de discussions. Toute la zone agricole à l'arrière d'Ansart semble appartenir très majoritairement à un agriculteur : M. Pierre Ansay. Celui-ci connaît le projet et le comprends (il fait partie du comité l'Ansartoise).

Le tracé de base envisagé quitte le village au plus bas pour traverser les parcelles agricoles de manière parallèle à la route régionale. Un « T » est envisagé à hauteur de la passerelle pour établir la connection.

La consultation de l'atlas des chemins fait par ailleurs apparaître l'existence d'un sentier qui pourrait être un tracé pertinent également. Il s'agirait apparemment d'un sentier militaire. Cela est à vérifier.



Ansart/Tintigny - Breuvanne



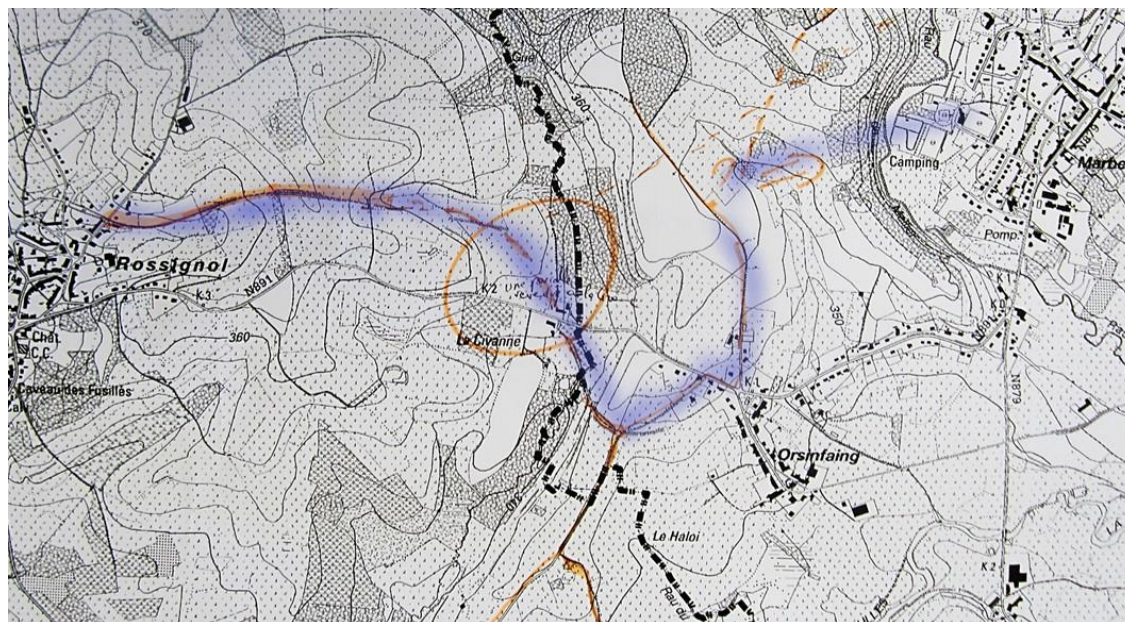
- 1) Une première piste investiguée est celle qui consiste à rejoindre Tintigny, dans l'idéal en coupant dans les champs et en traversant la rivière), puis en empruntant le chemin qui circule à l'arrière des maisons jusqu'à l'entrée de Breuvanne. Ce chemin, repris comme sentier à l'atlas des chemins est aujourd'hui toujours fréquenté, mais contesté par certains riverains.
- 2) Une autre piste investiguée est celle où l'on parviendrait à prolonger le chemin repris à l'atlas pour rejoindre Breuvanne en s'approchant de la rivière.
- 3) Une solution envisageable est celle de la reprise d'un chemin qui figure à l'atlas et qui se poursuit par un sentier repris lui aussi à l'atlas jusqu'à Breuvanne

⇒ **Les solutions 2 et 3, de même que la piste investiguée pour relier Ansart à Tintigny nécessitent des négociations avec l'agriculteur Pierre Ansay. Les membres du groupe suggèrent qu'un travail cartographique précis et soigné soit réalisé pour aborder avec lui les solutions les plus concrètes et les moins hésitantes possible.**

Rossignol => Orsinfaing => Gare de Marbehan

La route entre Rossignol et Orsinfaing est dangereuse pour les cyclistes et piétons. Un chemin de liaison serait très pertinent. L'ancienne voie du tram est un tracé intéressant à utiliser. Il est bétonné à partir de Rossignol sur une longueur de 600 m, puis le chemin disparaît.

Une partie de ce tracé a été vendue à la Civanne, c'est à cet endroit que ça coince. Une discussion devrait être organisée avec le propriétaire, ou une solution de contournement devrait être envisagée.



Ce tracé devra être prolongé jusqu'à la gare de Marbehan à partir d'Orsinfaing. Un chemin existe, mais il ramène trop haut dans la forêt puis oblige de revenir sur la route de Méllier, elle-même dangereuse. Une voie qui couperait à travers champ et ramènerait à Marbehan à hauteur du camping serait idéale

Rossignol => Breuvanne

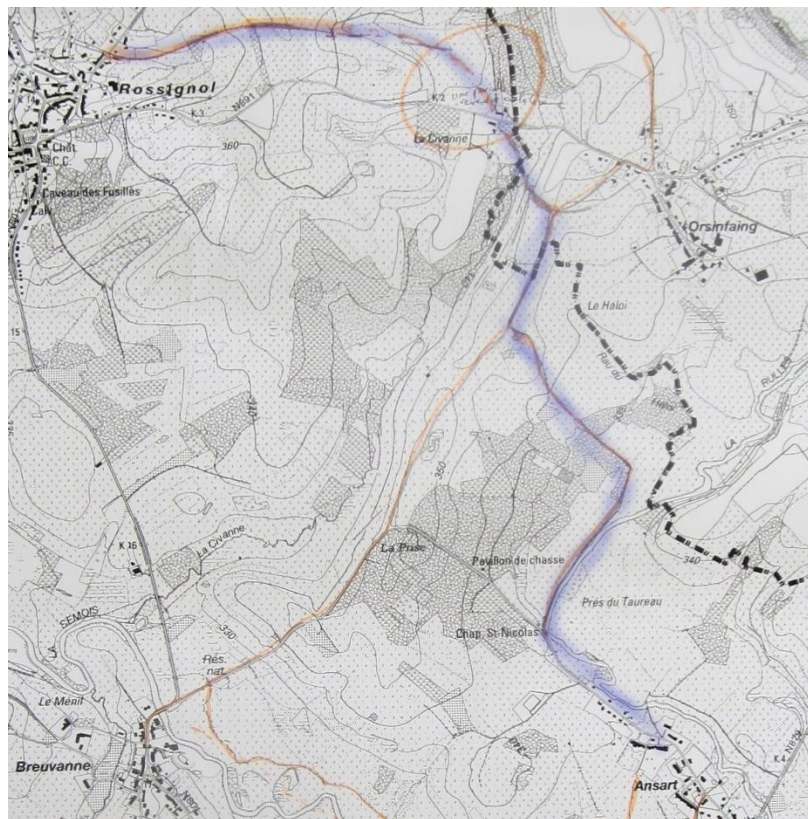
Pour se rendre à Breuvanne depuis Rossignol (et vice versa), il semble logique d'utiliser la voie de liaison existante qui relie La Civanne à Breuvanne, non dangereuse, mais nécessitant que le tronçon Rossignol => Orsinfaing soit réalisé sur l'ancienne voie du tram.

Aucune autre solution n'a été à ce stade envisagée, car cela représenterait une solution idéale et réaliste. L'autre moyen serait de passer par la commune de Chiny (près de Termes), mais il faudrait pour cela créer un chemin qui enjamberait la ravine.



Rosignol => Ansart

En suivant toujours cette même logique, il s'agirait toujours de rejoindre la voie du tram.



Pour y parvenir un passage doit être créer sur caillebotis dans la zone marécageuse (zone encerclée dans l'agrandissement

La partie qui prolonge le passage en zone marécageuse pourra en outre faire l'objet d'un aménagement « chemin agricole »

IV. Programme de travail

- Travail de la CLDR pour approfondir certains projets en groupe de travail
 - GT espaces détente le lundi **27 janvier 2019 (lieu à déterminer)**
- Analyse des fiches projets élaborées par l'auteur

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Alexandra Thiry et Nicolas Lecuivre (Groupes 1 et 3)*

*Pour l'administration communale de Tintigny,
Florence Rion (Groupe 2)*

Annexe 1 : liste de présences

Présents (12) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Boelen	Yannick
Mme	Coudron	Amandine
Mme	Delcourt	Marie-Claire
M.	Dricot	Jean-François
Mme	Egedy	Michèle
Mme	Jehenson	Edith
Mme	Molitor	Pascaline
M.	Muri	Pierre-Yves
M.	Orban	Patrice
M.	Peiffer	Patrice
M.	Stordeur	Christophe
Mme	Tillière	Marie

Excusés (6) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Feldmann	Françoise
M.	Flamion	José
M.	Gavroy	Frédéric
Mme	Genin	Céline
Mme	Michel (Godenir)	Isabelle
M.	Piedboeuf	Benoît

Autre (2) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Lequeux	Marjorie
Mme	Rion	Florence